

Terroristes islamistes enterrés en France : j'irai cracher sur vos tombes

écrit par Louise Langlois | 7 mars 2018



Dans une récente vidéo Youtube, un ancien musulman apostat de l'islam cite la liste des terroristes islamistes qui ont endeuillé la France et qui sont pourtant enterrés dans des cimetières musulmans en France.

Les « *carrés musulmans* » sont la partie d'un cimetière destinée à accueillir des défunts musulmans. Ils existent uniquement dans les pays non musulmans car dans la religion islamique les âmes des croyants doivent reposer ensemble dans un même cimetière. Les tombes des défunts doivent suivre la Qibla, c'est-à-dire être orientées vers la ville de La Mecque, lieu saint des musulmans en Arabie Saoudite.

Cette vidéo rappelle tristement à notre mémoire que des terroristes qui ont ensanglanté la France ont eu le droit à des obsèques religieuses sur notre territoire français, en présence notamment de leur famille. Car si pour certains, ces terroristes ne sont pas musulmans comme le disent nombre de responsables musulmans, pourquoi ont-ils alors une sépulture dans un carré musulman ?

Amédy Coulibaly, le tueur de l'Hyper Casher, a été a été enterré au cimetière musulman de Thiais en 2015. Pour des raisons de sécurité, sa tombe restera anonyme sans mentionner son nom.

Samy Amimour, l'un des djihadistes du Bataclan, a été inhumé au cimetière intercommunal de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Quant à Omar Mostefaï, autre kamikaze du Bataclan, **il repose également au cimetière musulman de Thiais depuis 2016.** Inhumé dans la plus stricte intimité, c'est la Mairie de Paris qui en a donné l'autorisation.

Nous pouvons également citer le cas d'Adel Kermiche, l'un des deux assassins du Père Hamel, qui fut enterré en toute discrétion dans le carré musulman du cimetière intercommunal de Puiseux-Pontoise en juillet 2016. Dominique Lefebvre, le Président de l'agglomération de Cergy-Pontoise, s'est exprimé sur cet enterrement en affirmant : *« J'ai été contacté par la famille d'Adel Kermiche qui possède une concession dans ce cimetière. Donc la communauté d'agglomération n'a fait qu'appliquer strictement la loi. »*

Après cette vague d'attentats islamistes qui a fait près de 300 morts en France et des milliers de blessés, nous ne pouvons qu'exprimer notre indignation face à ces funérailles organisées autour des dépouilles des terroristes, des cérémonies qui ont pu voir le jour grâce à la complicité et l'aval de certains élus et représentants de la nation française. Un cimetière est un lieu d'apaisement et les corps de ces terroristes ne font que souiller la terre de ces lieux saints. De plus, il y a un risque à ce que ces sépultures musulmanes deviennent un jour un lieu de pèlerinage pour tous ceux qui considèrent ces terroristes comme des héros de l'islam.

Pour ma part, si mes pas me mènent un jour dans l'enceinte de

l'un de ces cimetières maudits, je n'hésiterai pas à cracher sur la tombe de tous ces barbares du Coran.

Complément de Laurent P

Un grand oublié dans cet article : Mohammed Merah.

Localisation précise de sa tombe :

<https://sitamnesty.wordpress.com/2012/11/01/position-google-maps-de-la-tombe-de-mohamed-merah/>